

NOTE CONCEPTUELLE

Evaluation des politiques publiques : Méthodes et Résultats 7 avril 2016

Bien que la Tunisie ait réussi sa transition politique qui s'est concrétisée par l'instauration de la deuxième république ; les différents gouvernements qui se sont succédés remontant jusqu'à l'ancien régime n'ont pas réussi à répondre aux attentes de la population.

Actuellement, nous décomptons plus d'une centaine de projets de réformes, dont plusieurs mesures ou réformes ont été mises en place ou sont en cours d'adoption sans qu'on arrive à un résultat concret. Serait-ce dû à une qualité peu satisfaisante des réformes proposées ? Il est toutefois clair que dans le cas de l'économie politique des réformes, les différents gouvernements qui ont manqué de méthodes dans leur mise en place y sont pour quelque chose. Il est à noter, aussi, que l'absence de vision économique commune expliquerait aussi, en partie, cette défaillance.

Mais pourquoi ne sommes-nous pas en mesure de corriger ces lacunes ? C'est principalement notre capacité à évaluer les politiques publiques qui nous fait défaut. Partant de cette conviction, leur évaluation, leur suivi et les méthodes adoptées conditionnent, ipso facto, la réussite ou l'échec des politiques publiques envisagées ou en vigueur, quelles sont alors les méthodes d'évaluations à mettre en place ?

La première édition de **Tunisia Economic Forum** a permis la discussion d'un livre blanc sur les réformes, mettant en exergue l'importance des méthodes pour assurer la réussite de leur adoption ; la dernière publication lors des dernières Journées de l'entreprise a présenté une nouvelle vision économique pour la Tunisie, permettant, ainsi, de finaliser les objectifs des politiques publiques à mettre en place. Cette édition de **Tunisia Economic Forum** s'intéressera à l'évaluation des politiques publiques pour permettre d'ajuster les politiques à temps et surtout instaurer la culture de redevabilité dans la gestion et la conception des politiques publiques, représentant le socle de la démocratie.

Ainsi, l'*IACE* organise le **jeudi 7 avril 2016** la 2^{ème} édition du *Tunisia Economic Forum* sous le thème :

Evaluation des politiques publiques : Méthodes et Résultats

Quid de l'évaluation : quelle distinction pourrait-il y avoir entre contrôle, audit et évaluation ? Quels standards suivre dans l'évaluation des politiques publiques ? Quelle différence par secteur ? Il s'agit, essentiellement, de donner des réponses aux questions suivantes : Evaluer quoi, pourquoi, quand et comment ?

Comment différencier l'évaluation d'une politique publique de l'évaluation des programmes et des stratégies qui pourraient la composer ? L'évaluation ne s'inscrit-elle pas dans une approche dynamique, qui suit le cycle de vie des politiques ? Toutes ces questions et bien d'autres seront débattus dans le premier panel intitulé « *La redevabilité et les techniques de l'évaluation des politiques publiques* »

Ce premier panel servira, aussi, à effectuer un diagnostic exhaustif de la situation actuelle en matière d'évaluation des politiques publiques et à évaluer les outils existants. De même, un benchmark des méthodes et techniques adoptées par les pays les plus avancés en matière d'évaluation des politiques publiques, est envisagé.

Pour que cette évaluation soit objective, les questions de l'indépendance de l'évaluateur, de sa compétence, de sa spécialisation et aussi de l'identification de son donneur d'ordre se posent. Ainsi, il est de plus en plus pressant de débattre sur la gouvernance des politiques publiques et de réfléchir à la nécessité d'implanter une procédure d'évaluation appropriée qui puisse traiter de la pertinence et de l'efficacité des politiques adoptées. D'où, la deuxième séance, intitulée « *La gouvernance de l'évaluation des politiques* ».

La troisième séance mettra en exergue la difficulté de l'exercice de l'évaluation des politiques publiques compte-tenu notamment de la spécificité de chaque politique. Elle essaiera, surtout, d'ancrer l'idée qu'une évaluation efficace se veut dynamique et peut être effectuée soit en ex post, soit en cours et/ou soit en ex ante, permettant ainsi d'évaluer l'éventuelle portée qu'aura une

politique publique lors de son adoption avant même qu'elle ne commence à être appliquée. De cette nécessité est né l'intérêt à l'égard de l'évaluation des politiques les plus prioritaires ; qui sont les politiques de l'emploi, les politiques d'incitation à l'investissement et la réforme du secteur bancaire considérée comme un cadre institutionnel propice à l'expansion de l'investissement. Nous amenant à la dernière séance « ***Le processus de l'Evaluation des politiques publiques ex post, en cours de réalisation et ex ante*** » et se tiendrons à cet effet, trois ateliers.

Ainsi, les politiques actives de **l'emploi** rentrent dans le cas d'une évaluation **ex post** afin de voir à titre rétrospectif la portée des politiques adoptées, il s'agit de voir si elles ont réussi à atteindre leur objectif ou pas et ce dans le but d'étudier son éventuelle reconduite. Il est, en effet, primordial de s'attarder sur la portée des politiques de l'emploi étant donnée l'enjeu qu'elles représentent pour l'économie.

La politique **d'incitation à l'investissement**, essentiellement incarnée par le Code d'Investissement, rentre dans le cadre de l'évaluation **ex ante**, qui nécessite, avant l'adoption du code, d'étudier les éventuels impacts attendus, de déterminer au préalable les méthodes de mise en œuvre et de fixer les modalités d'évaluation à posteriori.

Et enfin, dans le cas de figure de l'adoption de **la réforme bancaire**, nous parlons d'évaluation **mi-parcours**, afin de voir si la réforme adoptée est en train de répondre aux objectifs pour lesquels elle a été mise en place, si elle n'a pas été détournée de ses objectifs, si elle est efficace et si ses coûts ne sont pas trop élevés.